



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 27 novembre 2007 — N° 44

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Michel Bissonnet**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 10 h 05.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Présentation de projets de loi

Mme Beauchamp, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 59 Loi concernant la délimitation du domaine hydrique de l'État et la protection de milieux humides le long d'une partie de la rivière Richelieu

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, Mme Beauchamp, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, dépose :

La carte présentant la délimitation du domaine hydrique de l'État et la protection de milieux humides le long d'une partie de la rivière Richelieu.

(Dépôt n° 682-20071127)

La motion est adoptée.

27 novembre 2007

M. Whissell, ministre du Travail, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 58 Loi modifiant la Loi sur les normes du travail relativement aux absences et aux congés

La motion est adoptée.

Dépôts de documents

Mme Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, dépose :

Le rapport annuel du Comité d'agrément des programmes de formation à l'enseignement, pour l'exercice financier terminé le 30 juin 2007.

(Dépôt n° 683-20071127)

M. Dupuis, ministre de la Sécurité publique, dépose :

Une Entente modifiant l'Entente sur l'établissement et le maintien d'un corps de police entre les Cris d'Oujé-Bougoumou et le gouvernement du Québec.

(Dépôt n° 684-20071127)

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse de Mme James, ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, à la question écrite n° 1 concernant l'enveloppe budgétaire allouée à l'intégration et à la francisation des immigrants, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 15 novembre 2007 par Mme Morissette (Charlesbourg).

(Dépôt n° 685-20071127)

27 novembre 2007

M. le président dépose :

Le rapport du Directeur général des élections du Québec sur la mise en application de l'article 30.8 de la *Loi sur les élections scolaires* dans le cadre de l'élection générale du 4 novembre 2007.

(Dépôt n° 686-20071127)

Dépôts de rapports de commissions

M. Paquet (Laval-des-Rapides), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, les 13, 14, 15, 21 et 22 novembre 2007, a tenu des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 32, Loi favorisant la gestion rigoureuse des infrastructures publiques et des grands projets.

(Dépôt n° 687-20071127)

M. Simard (Richelieu), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de la culture qui, le 22 novembre 2007, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 30, Loi modifiant la Loi sur la Société de la Place des Arts de Montréal, la Loi sur la Société de télédiffusion du Québec et la Loi sur la Société du Grand Théâtre de Québec. Le rapport ne contient pas d'amendement au projet de loi.

(Dépôt n° 688-20071127)

Dépôts de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Paquet (Laval-des-Rapides) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 5 921 citoyens et citoyennes du Québec, concernant des modifications aux bulletins de vote.

(Dépôt n° 689-20071127)

27 novembre 2007

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de M. le président, M. Dumont, chef de l'opposition officielle, retire certains propos non parlementaires.

À la demande de M. le président, M. Drainville (Marie-Victorin) retire certains propos non parlementaires.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Leblanc (Deux-Montagnes), Mme St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, et Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes qui avait lieu le 25 novembre dernier ;

QU'à cette occasion, elle réitère qu'il est primordial de faire en sorte que les femmes bénéficient universellement des droits et principes consacrant l'égalité, la sécurité, la liberté, l'intégrité et la dignité de tous les êtres humains.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84 et 185 du Règlement, Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve), Mme Blais, ministre responsable des Aînés, et Mme Grandmont (Masson) proposent conjointement :

27 novembre 2007

QUE l'Assemblée nationale exige du gouvernement fédéral qu'il s'assure que les aînés québécois qui ne touchent pas actuellement le supplément de revenu garanti auquel ils ont droit en raison de leur dénuement reçoivent les sommes qui leur sont dues.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Dumont, chef de l'opposition officielle, M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, et M. Drainville (Marie-Victorin) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne le dévouement et l'engagement exceptionnel de Josiane Sirois, Jean-Philippe Ouellet et Francis Dupont, trois étudiants de l'école secondaire de Rivière-du-Loup, dans leur promotion du don d'organes à travers le Québec ;

QUE par cette occasion, elle réitère son engagement à faire tout ce qui est en son pouvoir afin d'accentuer la sensibilisation de la population pour l'avancement de cette cause porteuse de vie.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84 et 185 du Règlement, M. Charest, premier ministre, M. Dumont, chef de l'opposition officielle, et M. Gendron, leader du deuxième groupe d'opposition, proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale rende hommage au Très Honorable Antonio Lamer qui fût juge à la Cour supérieure, à la Cour d'appel du Québec et à la Cour suprême du Canada ;

27 novembre 2007

QU'elle souligne son apport exceptionnel à l'évolution du droit et qu'elle offre ses plus sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

À la demande de M. Chagnon, deuxième vice-président, l'Assemblée observe une minute de silence.

M. Bouchard (Vachon) présente une motion concernant le Protocole de Kyoto ; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Fournier, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission des affaires sociales, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 51, Loi modifiant la Loi sur la Régie de l'assurance maladie du Québec, la Loi sur l'assurance maladie et la Loi sur les services de santé et les services sociaux ;
- la Commission des finances publiques, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 34, Loi abrogeant la Loi constituant un fonds spécial olympique et modifiant d'autres dispositions législatives, et du projet de loi n° 38, Loi modifiant la Loi sur la Société immobilière du Québec ;
- la Commission des institutions, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 43, Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière électorale concernant l'identification des électeurs, et du projet de loi n° 11, Loi sur la confiscation, l'administration et l'affectation des produits et instruments d'activités illégales.

27 novembre 2007

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption

Mme Normandeau, ministre des Affaires municipales et des Régions, propose que le projet de loi n° 29, Loi modifiant la Loi sur la Société d'habitation du Québec, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 29 est adopté.

Adoption du principe

M. Béchar, ministre des Ressources naturelles et de la Faune, propose que le principe du projet de loi n° 39, Loi modifiant la Loi sur les forêts et d'autres dispositions législatives, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

À 13 heures, M. Chagnon, deuxième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

La séance reprend à 15 h 04.

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Béchar, ministre des Ressources naturelles et de la Faune, proposant que le principe du projet de loi n° 39, Loi modifiant la Loi sur les forêts et d'autres dispositions législatives, soit maintenant adopté.

27 novembre 2007

Au cours de son intervention, du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Dufour (René-Lévesque) dépose :

Une liasse de photos concernant l'état de la forêt québécoise, notamment d'un chablis situé sur la Côte-Nord.

(Dépôt n° 690-20071127)

Le débat se poursuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 39 est adopté.

M. Fournier, leader du gouvernement, propose que le projet de loi n° 39 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'économie et du travail.

La motion est adoptée.

M. Fournier, leader du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mercredi 28 novembre 2007, à 10 heures.

La motion est adoptée.

En conséquence, à 17 h 58, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, lève la séance et l'Assemblée s'ajourne au mercredi 28 novembre 2007, à 10 heures.

Le Président

MICHEL BISSONNET